

Passais-Villages

Comment se faire vacciner contre le Covid-19 ?

La cellule « Gardons le lien », mise en place par la municipalité en novembre dernier est un exemple de plus de sa nécessité de rester au plus près des habitants pendant cette période difficile. Une information, distribuée en même temps que les vœux, explique comment se faire vacciner contre le Covid-19 pour les habitants de 75 ans et plus.

La démarche est simple : il suffit de s'inscrire auprès d'Aurélia Grudé par téléphone au 02 79 46 11 56 ou par mail à www.santé.fr. Le centre de vaccination le plus proche est situé à Domfront-en-Poiraie à l'adresse sui-

vante : CHIV des Andaines, 28, rue de la Gare (tel : 02 33 30 70 37).

Le jour du rendez-vous la carte vitale et une pièce d'identité seront demandées. Des permanences sont mises en place dans les mairies des 3 communes : Passais au 02 33 38 71 12 le lundi (8 h à 12 h et de 12 h 30 à 17 h) et le jeudi de 13 h à 18 h ; l'Épinay le Comte au 02 33 38 73 85 le mardi (8 h 30 à 12 h), le mercredi uniquement par téléphone (8 h 30 à 12 h 30), le jeudi et le vendredi (8 h 30 à 12 h) ; Saint-Siméon au 02 33 38 73 02 le mardi et le vendredi (13 h 30 à 17 h).

Rives d'Andaine

94 % de résidents ont été vaccinés à l'Ehpad



La livraison des vaccins s'est fait attendre mais est finalement arrivée pour la protection des résidents.

PHOTO : OUEST-FRANCE

L'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) de Rives-d'Andaine composé des deux sites l'Orée des Bois à La Chapelle-d'Andaine et la résidence de la Vée à Couterne est dirigé par Laurent Vivier.

Ce dernier, aidé par l'équipe médicale, à savoir les docteurs Delmas, Boisselier et Briquet (retraité) et les cadres de santé Mmes Pesné et Chesneau ont lancé une grande campagne d'information afin de convaincre l'ensemble des résidents de se faire vacciner contre le Covid-19.

Aujourd'hui, la vaccination est considérée comme un axe essentiel de la lutte contre l'épidémie. Commencée dimanche dernier avec la vaccination

de cent vingt résidents, après quelques jours d'attente et l'intervention de l'ARS les derniers résidents ont été vaccinés jeudi et vendredi.

Au total trois cent quarante à trois cent cinquante résidents (94 %) ont répondu favorablement à cette opération.

Cette campagne d'information a été très utile si l'on considère qu'ils n'étaient que 65 % à être conscients de la protection de l'inoculation. La prochaine injection de rappel aura lieu vers le 10 ou 11 février.

Laurent Vivier précise « Nous continuons cependant à pratiquer les gestes barrière avec le port du masque, le lavage des mains et la distanciation ».